



<b>2</b> Exemplaire à conserver par le destinataire	1 Expéditeur <input type="checkbox"/>		2 Numéro d'accises de l'expéditeur	3 Numéro de naissance			
	7 Destinataire		4 Numéro d'accises du destinataire	5 Numéro de facture			
	7a Lieu de livraison		6 Date de la facture 				
	9 Transporteur		8 Autorités compétentes du lieu de départ				
	11 Précisions concernant le transport		10 Garantie				
<b>2</b>	15 Lieu d'expédition	16 Date d'expédition 	12 Pays d'expédition		13 Pays de destination		
	17 Durée du transport		14 Représentant fiscal				
18 a marques et n° d'identification, nombre et type d'emballages, description des marchandises				19 a Code produit (code NC) 	20 a Quantité	21 a Poids brut (kg) 	22 a Poids net (kg) 
18 b marques et n° d'identification, nombre et type d'emballages, description des marchandises				19 b Code produit (code NC) 	20 b Quantité	21 b Poids brut (kg) 	22 b Poids net (kg) 
18 c marques et n° d'identification, nombre et type d'emballages, description des marchandises				19 c Code produit (code NC) 	20 c Quantité	21 c Poids brut (kg) 	22 c Poids net (kg) 
23 Attestations (relatives à certains vins, alcools et petites brasseries et distilleries)							
A Contrôles				24 Cases 1-22 certifiées correctes			
				Entreprise du signataire et n° de téléphone			
				Nom du signataire			
				Lieu et date 			
Signature							
Continuer pages 2, 4 et 6.							



**B CHANGEMENT DE LIEU DE LIVRAISON**

Nouvelle adresse :

Doit être notifiée immédiatement à l'autorité indiquée dans la case n° 8.

Nom du signataire :

Signature

Lieu

et date :

XXXXXXXXXX

**C CERTIFICAT DE RÉCEPTION OU D'EXPORTATION (1)**

Marchandises reçues par le destinataire  
Date XXXXXXXX

Lieu \_\_\_\_\_

N° de référence \_\_\_\_\_

Description des marchandises

Marchandises arrivées

Marchandises manquantes

Envoi conforme

Marchandises exportées

Moyen de transport \_\_\_\_\_

Marchandises placées sous régime douanier communautaire (autre que la mise en pratique).

Date

XXXXXXXXXX

Nom du signataire \_\_\_\_\_

Entreprise du signataire \_\_\_\_\_

Lieu \_\_\_\_\_

Date

XXXXXXXXXX

Signature \_\_\_\_\_

Autorité fiscale ou bureau de douane :

Nom

Adresse

À viser par l'autorité fiscale (le cas échéant) ou le bureau de douane

(1) Cocher la case utile.

**A Contrôles (suite)**



<b>4</b> Exemplaire pour le pays de destination	1 Expéditeur <input type="checkbox"/>		2 Numéro d'accises de l'expéditeur	3 Numéro de référence
			4 Numéro d'accises du destinataire	5 Numéro de facture
			6 Date de la facture 	
	7 Destinataire		8 Autorités compétentes du lieu de départ	
	7a Lieu de livraison		10 Garantie	
	9 Transporteur		12 Pays d'expédition	13 Pays de destination
	11 Précisions concernant le transport		14 Représentant fiscal	
	15 Lieu d'expédition		16 Date d'expédition 	17 Durée du transport
	18 a marques et n° d'identification, nombre et type d'emballages, description des marchandises		19 a Code produit (code NC) 	
			20 a Quantité	21 a Poids brut (kg)                 22 a Poids net (kg) 
18 b marques et n° d'identification, nombre et type d'emballages, description des marchandises		19 b Code produit (code NC) 		
		20 b Quantité	21 b Poids brut (kg)                 22 b Poids net (kg) 	
18 c marques et n° d'identification, nombre et type d'emballages, description des marchandises		19 c Code produit (code NC) 		
		20 c Quantité	21 c Poids brut (kg)                 22 c Poids net (kg) 	
23 Attestations (relatives à certains vins, alcools et petites brasseries et distilleries)				
A Contrôles		24 Cases 1-22 ostensiblement correctes		
		Entreprise du signataire et n° de téléphone		
		Nom du signataire		
		Lieu et date 		
		Signature		
Continuer pages 2, 4 et 6.				

« La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire ».





Exemplaire pour le pays de départ	1 Expéditeur <input type="checkbox"/>		2 Numéro d'accises de l'expéditeur	3 Numéro de référence	
	7 Destinataire		4 Numéro d'accises du destinataire	5 Numéro de facture	
	7a Lieu de livraison		6 Date de la facture 		
	9 Transporteur		8 Autorités compétentes du lieu de départ		
	11 Prévisions concernant le transport		10 Garantie		
			12 Pays d'expédition	13 Pays de destination	
15	15 Lieu d'expédition	16 Date d'expédition 	17 Durée du transport		
18 a marques et n° d'identification, nombre et type d'emballages, description des marchandises			19 a Code produit (code NC)		
			20 a Quantité	21 a Poids brut (kg)	
			22 a Poids net (kg)		
18 b marques et n° d'identification, nombre et type d'emballages, description des marchandises			19 b Code produit (code NC)		
			20 b Quantité	21 b Poids brut (kg)	
			22 b Poids net (kg)		
18 c marques et n° d'identification, nombre et type d'emballages, description des marchandises			19 c Code produit (code NC)		
			20 c Quantité	21 c Poids brut (kg)	
			22 c Poids net (kg)		
23 Attestations (relatives à certains vins, alcools et petites brasseries et distilleries)					
A Comités			24 Cases 1-22 corrigées		
Continuer pages 2, 4 et 6.			Entreprise du signataire et n° de téléphone		
			Nom du signataire		
			Lieu et date 		
			Signature		



<b>1</b> Exemplaire à conserver par l'expéditeur	1 Expéditeur <input type="checkbox"/>		2 Numéro d'accises de l'expéditeur	3 Numéro de référence
			4 Numéro d'accises du destinataire	5 Numéro de facture
			6 Date de la facture 	
	7 Destination		8 Autorités compétentes du lieu de départ	
	7a Lieu de livraison		10 Garantie	
	9 Transporteur		12 Pays d'expédition	13 Pays de destination
	11 Prévisions concernant le transport		14 Représentant fiscal	
<b>1</b>	15 Lieu d'expédition	16 Date d'expédition 	17 Durée du transport	
18 a marques et n° d'identification, nombre et type d'emballages, description des marchandises			19 a Code produit (code NC) 	
			20 a Quantité	21 a Poids brut (kg) 
				22 a Poids net (kg) 
18 b marques et n° d'identification, nombre et type d'emballages, description des marchandises			19 b Code produit (code NC) 	
			20 b Quantité	21 b Poids brut (kg) 
				22 b Poids net (kg) 
18 c marques et n° d'identification, nombre et type d'emballages, description des marchandises			19 c Code produit (code NC) 	
			20 c Quantité	21 c Poids brut (kg) 
				22 c Poids net (kg) 
23 <i>Attentions (relatives à certains vins, alcools et potes brassées et distillées):</i>				
A Contrôles			24 Cases 1-22 certifiées correctes	
			Entreprise du signataire et n° de téléphone	
			Nom du signataire	
			Lieu et date 	
			Signature	
Consulter pages 2, 4 et 5.				

ANNEXE 9 (suite)  
Les cases du DAA

**Remarque liminaire :** le document de circulation sous régime suspensif peut prendre la forme, au choix, soit d'un document administratif harmonisé de type DAA soit d'un document commercial d'accompagnement (DCA), dont la forme est libre sous réserve qu'il comporte les mêmes informations. Ces informations doivent être identifiées par le numéro correspondant au code des cases figurant dans le DAA.

Le document commercial doit porter le titre suivant : "Document commercial d'accompagnement pour la circulation des produits soumis à accises en régime de suspension".

Pour la circulation au départ d'entrepôts fiscaux français, il est admis que les DCA prennent la forme de déclarations simplifiées polyvalentes administratives/commerciales (DSPA/DSPC).

**Case n°1. Expéditeur :** nom, adresse complets.

**Case n°2. Numéro d'accises de l'expéditeur :** numéro d'identification en tant qu'entrepôt agréé, délivré à l'expéditeur par son administration de rattachement.

**Case n°3. Numéro de référence :** chaque envoi doit porter un numéro de référence permettant de l'identifier dans la comptabilité de l'expéditeur (ex : numéro de facture).

**Case n°4. Numéro d'accises du destinataire :** numéro d'identification en tant qu'entrepôt agréé ou en tant qu'opérateur enregistré délivré au destinataire par l'administration des accises dont il dépend.

Lorsque le destinataire est un opérateur non enregistré, le numéro d'agrément de l'envoi délivré par l'autorité compétente doit être inscrit dans cette case. Il faut alors se rapprocher du document de consignation des droits et taxes ou de non-exigibilité qui a été préalablement délivré par les autorités du pays de destination à l'opérateur non enregistré et qui doit accompagner les trois exemplaires du DAA lors du transport des marchandises.

**Case n°5. Numéro de facture :** numéro de la facture relative aux marchandises (si connu). Sinon, numéro du bon de livraison ou de tout autre document de transport.

**Case n°6. Date de la facture :** date d'émission du document indiqué à la case n° 5.

**Case n°7. Destinataire :** nom et adresse complets et, dans le cas où le destinataire est un opérateur non enregistré, le numéro d'identification TVA.

Dans le cas des marchandises exportées, le nom de la personne qui agit au nom de l'expéditeur au lieu de l'exportation doit y être ajouté.

**Case n°7a. Lieu de livraison :** le lieu effectif de livraison ou numéro d'accises de l'entrepôt agréé où sont livrés les biens, s'ils ne sont pas livrés à l'adresse indiquée à la case n°7.

Les mentions doivent être les plus précises possible : nom et adresse de l'entreprise où sera déchargée la marchandise.

Dans le cas des marchandises exportées, la mention « EXPORTATION HORS DE LA COMMUNAUTE » ainsi que le lieu d'exportation doivent y figurer. Pour les marchandises admises postérieurement sous un régime douanier communautaire (autres que la mise en libre pratique) la mention « SOUS REGIME DOUANIER » et le lieu à partir duquel les marchandises sont soumises au contrôle douanier doivent être indiqués.

**Case n°8. Autorités compétentes du lieu de départ :** nom et adresse des autorités compétentes chargées du contrôle (bureau de rattachement) en matière de droits d'accises au lieu de départ.

**Case n°9. Transporteur :** nom et adresse de l'entreprise ou de la personne responsable du premier transport ou mention "expéditeur" si l'expéditeur transporte lui-même les produits.

**Case n°10. Garantie :** indication du titulaire de la garantie du DAA, mention « expéditeur », « transporteur » ou « destinataire ».

**Case n° 11. Autres précisions concernant le transport :** le moyen de transport et le numéro d'immatriculation du véhicule (tracteur et remorque) doivent impérativement figurer dans cette case. Tout autre renseignement, dont par exemple le nom du chauffeur et, le cas échéant, le type et l'identification des scellés apposés, peut y être ajouté.

**Case n° 12. Pays d'expédition :** l'Etat membre où commence le transport. Une abréviation doit être utilisée :

DE	Allemagne	AT	Autriche	DK	Danemark
BE	Belgique	CY	Chypre	EE	Estonie
ES	Espagne	FR	France	FI	Finlande
EL	Grèce	HU	Hongrie	UK	Royaume-Uni
IE	Irlande	IT	Italie	SI	Slovénie
LV	Lettonie	LT	Lituanie	SE	Suède
LU	Luxembourg	MT	Malte	SK	Slovaquie
NL	Pays-Bas	PL	Pologne	BG	Bulgarie
PT	Portugal	CZ	République tchèque	RU	Roumanie

**Case n° 13. Pays de destination :** l'Etat membre où s'achève le transport.  
Les mêmes abréviations qu'en case 12 doivent être utilisées.

**Case n° 14. Représentant fiscal :** si l'expéditeur dispose d'un représentant fiscal dans l'État membre de destination, indiquer dans cette case son nom, son adresse et ses numéros d'identification TVA et d'agrément (en France, cet agrément est délivré par les directions régionales et sa forme est libre), éventuellement d'accises.

**Case n° 15. Lieu d'expédition :** numéro d'agrément de l'entrepôt agréé où sont enlevés les produits.

**Case n° 16. Date d'expédition et heure** (si ceci est exigé par les autorités de l'État membre de départ) : à laquelle les marchandises quittent l'entrepôt de l'expéditeur (case 1 et 15).

**Case n° 17. Durée du transport :** période de temps normale nécessaire pour effectuer le trajet lieu d'expédition - lieu de destination ou, le cas échéant lieu de livraison (cf. case 7a) compte tenu du moyen de transport et de la distance concernée. Les temps de repos sont inclus dans ces délais. En revanche, en cas d'incidents à la circulation ou à l'arrêt, une déclaration doit être effectuée auprès de l'administration de l'Etat membre où s'est produit l'incident pour suspendre temporairement le délai de validité du document d'accompagnement.

**Case n° 18a. Colis – description des marchandises :** numéros d'identification et nombre de colis, nombre d'emballages à l'intérieur des colis et description commerciale des marchandises. La description peut se poursuivre sur une feuille distincte qui sera annexée à chaque exemplaire. Une spécification d'emballage pourrait être utilisée à cet effet.

Pour les huiles minérales, la densité à 15°C doit être indiquée.

**Case n° 19a. Code produit :** indiquer la nomenclature combinée du produit.

La nomenclature doit correspondre à celle d'une huile minérale pour laquelle un DAA est exigé.

**Case n° 20a. Quantité :** litres à 15°C (sauf pour le fuel lourd).

**Case n° 21a. Poids brut :** poids brut de l'envoi.

**Case n° 22a. Poids net :** indiquer le poids hors emballage des produits soumis à accises

**Cases n° 18b à 22b et 18c à 22c :** à utiliser lorsque l'envoi contient des produits différents de ceux décrits dans les cases 18a à 22a. Un produit différent s'entend d'un produit ayant un code NC différent.

**Case n° 23. Attestations :** ne rien indiquer pour le transport de produits énergétiques

**Case 24. Entreprise du signataire , etc**

Le document doit être complété par l'expéditeur ou en son nom. L'entreprise du signataire du document doit être identifiée. Le document

Doit être signé, à moins que l'expéditeur ait été autorisé à remplacer la signature par un cachet spécial. Dans ce cas, la mention « DISPENSE DE SIGNATURE » doit figurer.

#### **Case A Contrôles**

Les autorités compétentes enregistrent les contrôles effectués sur les exemplaires 2, 3 et 4. Si la place manque, on peut continuer au verso du document. Toutes les observations doivent être signées, datées et authentifiées par le cachet du fonctionnaire responsable.

Lorsque les marchandises sont soumises à un régime douanier communautaire, les contrôles effectués doivent être enregistrés par le fonctionnaire responsable. Le cachet spécial utilisé quand une dispense de signature a été accordée est également apposé dans le coin supérieur droit de la case A.

#### **Case B Changement du lieu de livraison**

Si lors du mouvement, la destination des marchandises est modifiée comme indiqué aux cases 7 et 7a, l'expéditeur ou son agent doit indiquer le nouveau lieu de livraison de la case B. En outre, l'expéditeur doit notifier immédiatement ses autorités compétentes, le changement du lieu de livraison.

#### **Case C Certificat de réception**

A fournir par le destinataire. Lorsque la réception des marchandises dans un entrepôt est soumise à un contrôle fiscal ou lorsque les marchandises sont exportées ou placées sous un régime douanier communautaire autre que la mise en libre pratique, l'autorité compétente ou le bureau de douane, suivant le cas, fournira le certificat exigé. Il est recommandé d'attester au verso de l'exemplaire 2, conservé par le destinataire, de la réception des marchandises. Ainsi, dans le cas où l'exemplaire 3 est perdu lors de son renvoi à l'expéditeur, l'opération peut être facilement apurée à la demande de l'expéditeur, en lui envoyant une copie de l'exemplaire 2 certifié.

